



Le Parc naturel marin d'Iroise



Les objectifs des parcs naturels marins

- **La connaissance du milieu marin**
- **La protection de l'espace marin**
- **Le développement durable des activités dépendantes de la mer**

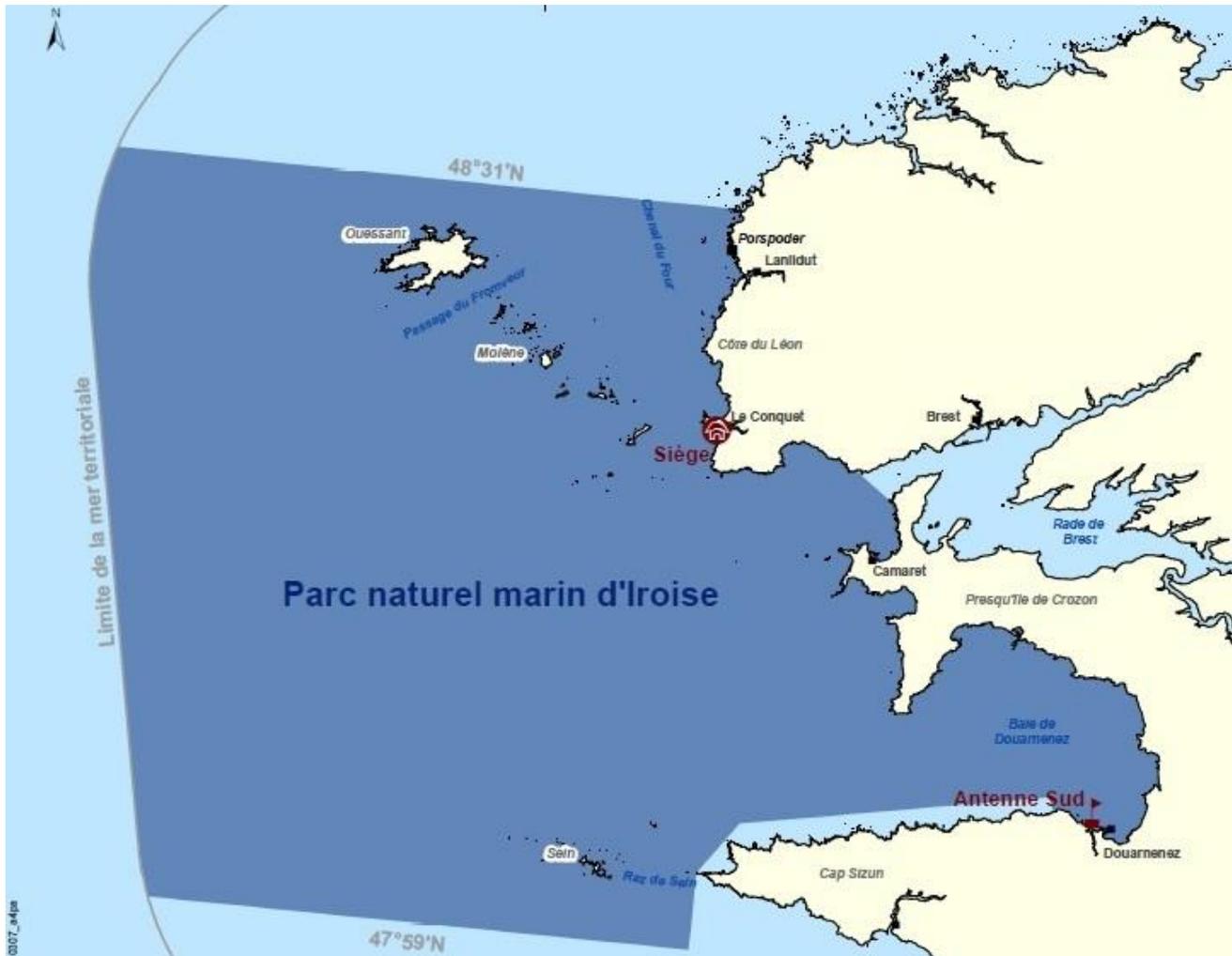




Les orientations de gestion

- Approfondissement et diffusion de la **connaissance** des écosystèmes marins.
- Maintien en bon état de **conservation** des populations des **espèces protégées, rares ou menacées et de leurs habitats**.
- Réduction des **pollutions** d'origine terrestre ainsi que du risque de pollutions maritimes et portuaires diffuses ou accidentelles.
- Maîtrise des activités d'**extraction** de matériaux.
- Exploitation durable des **ressources halieutiques**.
- Soutien de la **pêche** côtière professionnelle.
- Exploitation durable des **champs d'algues**.
- Soutien aux **activités maritimes sur les îles** afin d'y maintenir une population d'habitants permanents.
- Conservation et valorisation du **patrimoine** paysager, architectural, maritime et archéologique, notamment sous-marin, et des savoir-faire locaux.
- Développement raisonné des **activités touristiques, nautiques et de loisirs**, compatibles avec la protection des écosystèmes marins.

Le Parc naturel marin d'Iroise



Parc naturel marin d'Iroise

Sources des données :

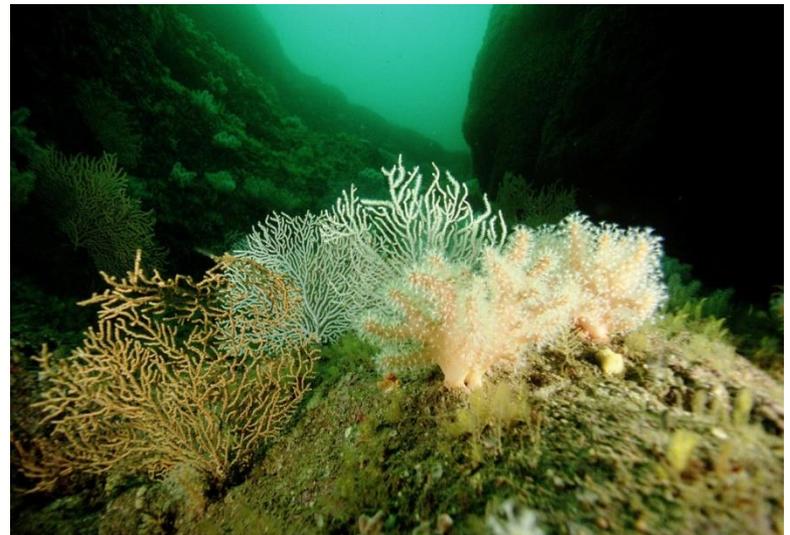
- AAMP Parc naturel marin d'Iroise, 2007
- Trait de côte Hérold et SHOM IGN, 2007
- Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (' : ne pas utiliser pour la navigation)
- pays européen : FAO

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

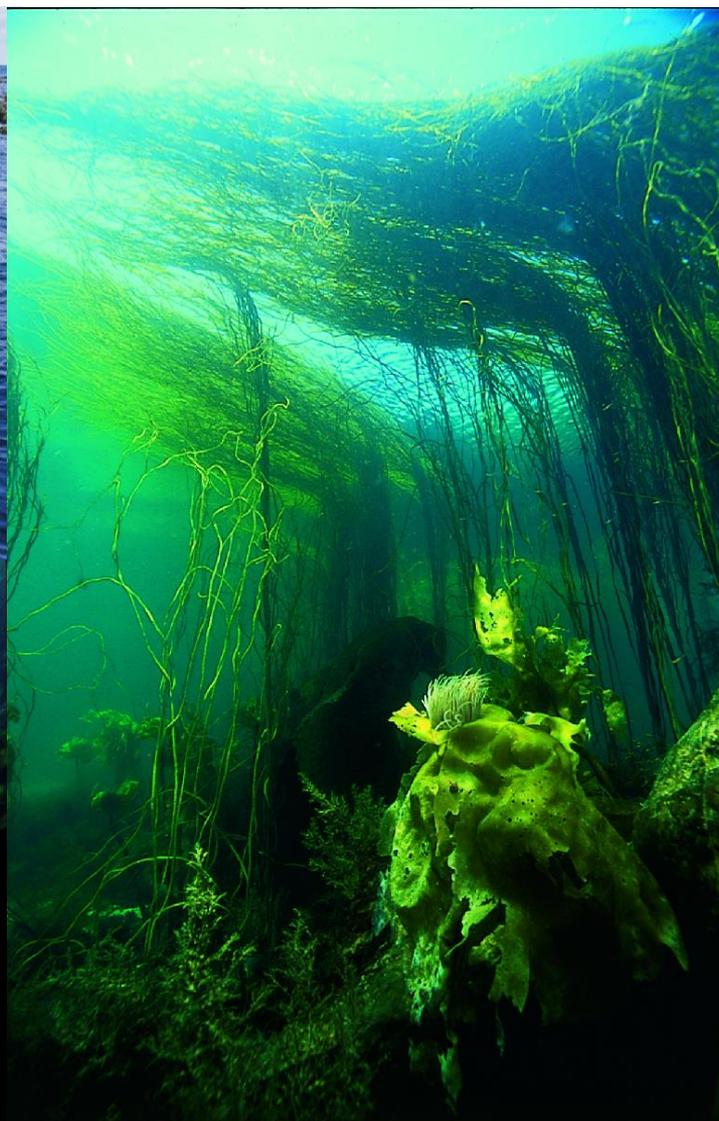
0 5 10 kilomètres

0 2.5 5 milles nautiques

Une grande diversité d'habitats marins



Le plus grand champ d'algues des côtes de France





De nombreuses espèces protégées



Une mer productive



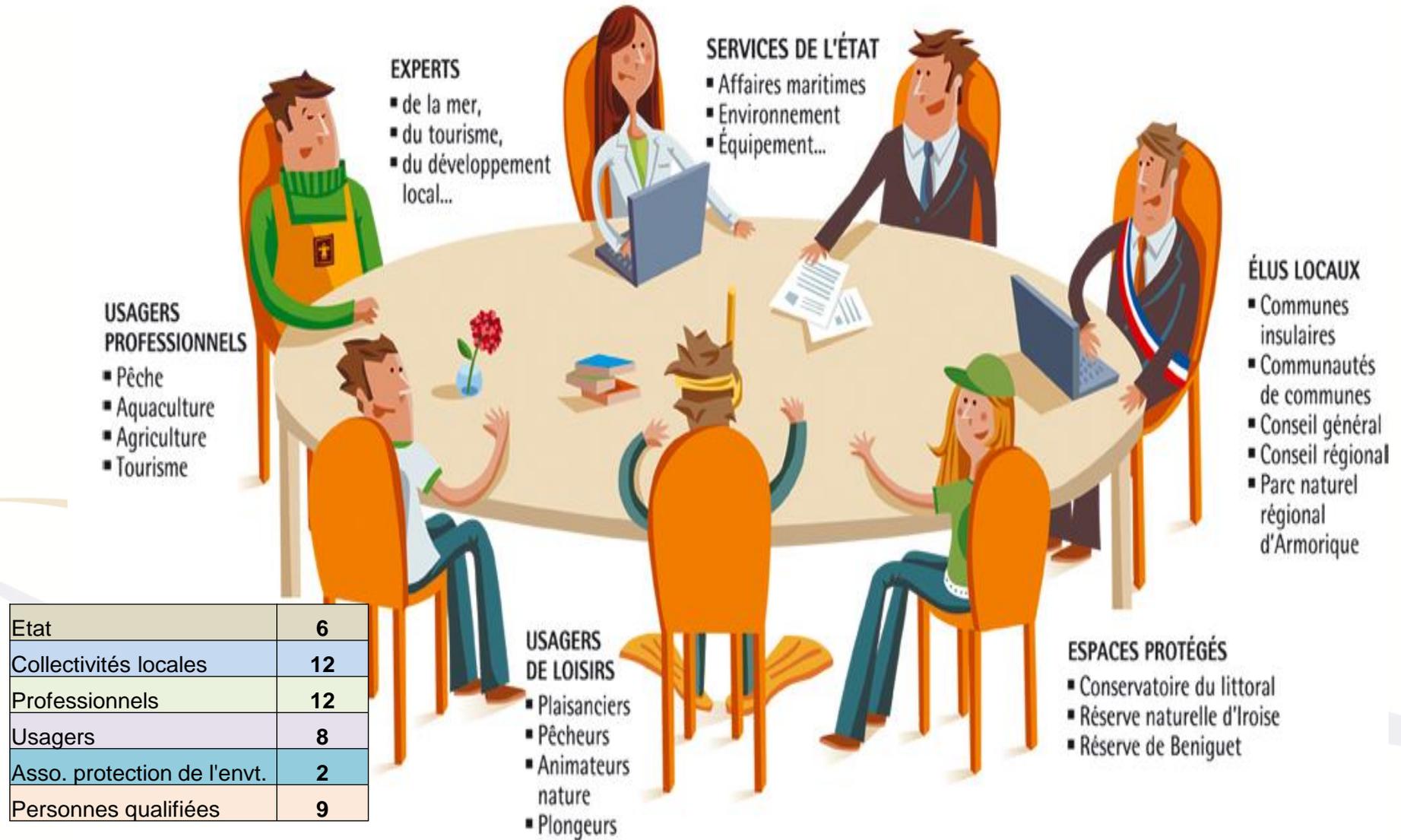
Des ressources abondantes exploitées



Un patrimoine culturel très riche



Le fonctionnement d'un parc naturel marin : l'Iroise la gouvernance





Le fonctionnement du Parc naturel marin d'Iroise la gouvernance

Le conseil de gestion :

- Instance politique : large composition**
- Instance juridique : avis conforme**
- Instance financière : subventions**



Le fonctionnement du Parc naturel marin d'Iroise L'animation

- Une équipe de 24 personnes (ingénieurs, techniciens, agents de l'Environnement et des Affaires Maritimes)
- Un budget de 1,5 million d'euros alloué par l'Agence Française pour la Biodiversité (Etat)
- Des moyens nautiques propres (5 navires)
- Des actions de suivi du milieu marin, de soutien aux activités maritimes et de surveillance.



Le fonctionnement d'un parc naturel marin : l'Iroise le plan de gestion

1- Etat initial : connaissance, inventaire, cartographie

2- Objectifs de long terme pour mieux gérer le milieu marin

3- Indicateurs de gestion

4- Principes d'actions

5- Carte des vocations



DES RESULTATS :

10 ANS APRÈS LA CRÉATION / 6 ANS APRÈS L'ADOPTION DU PLAN DE GESTION

- Mise en place d'une assemblée très large, capable de prendre des décisions concernant l'environnement marin sur le long terme
- Reconquête de la qualité des eaux polluées par les matières fécales
- Protection renforcée de l'archipel de Molène
- Classement BIO des algues de rive
- Mise en place d'un label ormeaux
- Accompagnement des prestataires touristiques
- Sensibilisation de 1100 élèves de la maternelle à la terminale
- Redynamisation de la population de langoustes
- Mise place d'un plan de collecte raisonnée des macro déchets
- Classement des phares en mer
- Mise en place d'une politique de réduction de l'impact des activités portuaires
- ...



Un parc naturel marin: quel apport pour l'économie locale?

Préservation de l'environnement

- Préservation des ressources
- Attractivité touristique

Reconnaissance internationale

- Argument de vente
- Communication sur l'Iroise

Labellisation

- Algues de rive BIO
- Ormeaux de Molène
- Travail avec les pêcheurs

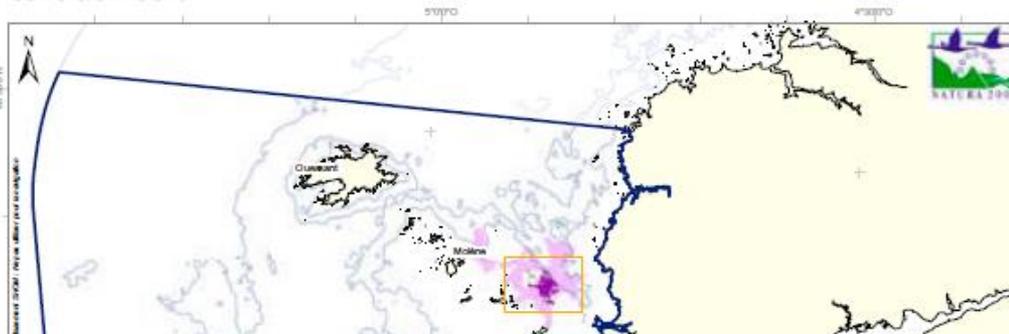
Soutien financier

- Appels à projet

Dynamisme et attractivité



Banc de maërl



PARC NATUREL MARIN D'IROISE
PATRIMOINE NATUREL
> Maërl (Habitat 1110-3)

Etat de la connaissance en 2007

Emprises issues d'une compilation de données historiques hétérogènes

Les bancs de maërl en Bretagne
Actualisation de l'inventaire, sources diverses, 1968 à 2007 ; Produit numérique REBENT
Museum-Université-CNRS, 2007

Cartographie détaillée

Emprises validées d'après données acoustiques acquises en 2008-2009

Carte des peuplements benthiques sublittoraux de la baie de Douarnenez - Blanchet A., Hannon D. et al., 2005 - Echelle 1/25 000 ;
Produit numérique REBENT Ifremer 2008

Emprises validées d'après données acoustiques acquises en 2008-2009

Produit numérique REBENT-CE
Ifremer-AEBS, 2010

Autres

Autres habitats relevés grâce aux levés acoustiques 2008-2009

Parc naturel marin d'Iroise

Limite de la mer territoriale (12 MN)

Isobathes



sources des données :
- AAMP Parc naturel marin d'Iroise
- AAMP (dilatations) des aires des espaces maritimes français métropolitains d'après données SHOM/CRP trait de côte 1/100 000 v1.0, décembre 2007 et données SHOM contact : n°3920 00 04 (redactions des espaces maritimes français - version 1.0, novembre 2007)
- Multicoûtes IFREMER (bathymétrie) système de coordonnées : Lambert 93N/ET Lambert 93N/AG GRS 1980 réédition : Agence des aires marines protégées - oct. 2010 - v1.0 PN_PNM_Maërl_L93_20101015

PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

Banc de maërl

Description et état de conservation				
SUPERFICIE EN IROISE	Donnée inconnue, mais en cours d'évaluation par le Parc naturel marin d'Iroise.			
CORRESPONDANCE	<table border="1"> <tr> <td>Natura 2000 (EUR27) : 1110_3</td> <td>Eunis 2004 : A5.51</td> <td>OSPAR : 11</td> </tr> </table>	Natura 2000 (EUR27) : 1110_3	Eunis 2004 : A5.51	OSPAR : 11
Natura 2000 (EUR27) : 1110_3	Eunis 2004 : A5.51	OSPAR : 11		
STATUT DE PROTECTION	<table border="1"> <tr> <td>International Convention OSPAR : Annexe V</td> <td>Communautaire Directive Habitats : Annexe I et V</td> <td>National Aucun</td> </tr> </table>	International Convention OSPAR : Annexe V	Communautaire Directive Habitats : Annexe I et V	National Aucun
International Convention OSPAR : Annexe V	Communautaire Directive Habitats : Annexe I et V	National Aucun		
ÉTAT DE CONSERVATION	<table border="1"> <tr> <td>International Non évalué</td> <td>National Non évalué</td> <td>Iroise Bon à très bon</td> </tr> </table>	International Non évalué	National Non évalué	Iroise Bon à très bon
International Non évalué	National Non évalué	Iroise Bon à très bon		
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'HABITAT	<p>Description</p>  <p>« Maërl » vient du breton et désigne l'accumulation de plusieurs algues rouges non fixées fabriquant un squelette calcaire ramifié (Lemoine, 1910). Leur croissance est lente, de l'ordre de 1 mm/an (Potin et al., 1990). Les branches s'accumulent au cours du temps jusqu'à 10 m d'épaisseur, mais seule la couche superficielle (rose) est vivante. Elles colonisent tous les substrats meubles, de la limite des marées basses de vives eaux à 30 m de profondeur (jusqu'à 130 m en Méditerranée). Les conditions hydrodynamiques doivent être limitées, mais suffisantes pour assurer la circulation de l'eau dans le banc (Grall, 2003). Dans le Parc naturel marin d'Iroise, <i>Rhymatholithon calcareum</i> est l'espèce principale qui compose les bancs (Grall et Guillaumont, 2009).</p> <p>Évolution L'évolution à large échelle des bancs de maërl ne peut être évaluée. Elle est liée à la fréquence des événements tempétueux sur un banc mais aussi à son exploitation ou non, et à l'influence des activités humaines (ex: introduction de la crépidule). Depuis peu, grâce aux mesures qui ont été adoptées, certains bancs qui avaient régressé commencent à se régénérer (Grall et Guillaumont, 2009).</p> <p>Reproduction Les phases reproductrices ont lieu surtout en hiver. Elle est sexuée et est peu fréquente chez les 2 principales espèces bretonnes. Ces phases semblent s'effectuer selon un cycle très long d'environ 6 ans. Dans les premiers stades, l'algue croît sous une forme encroûtante sur des blocs rocheux ou des coquilles de mollusques. De ces formes se développent des branches qui en se brisant vont former les thalles de maërl à part entière (Cabioc'h, 1969). Cependant, il semblerait que la fragmentation des thalles libres est le principal moyen de reproduction des bancs de maërl dans les îles britanniques. Les formes encroûtantes sont extrêmement rares ou inconnues. En rade de Brest, des formes encroûtantes n'ont été trouvées que très épisodiquement. Ces dernières ne semblent pas pouvoir être à l'origine des bancs considérables qui s'y trouvent (Grall, 2003).</p> <p>Répartition Des bancs de maërl sont présents en de nombreux points du globe, mais leur recensement reste incomplet. Ils sont présents sur presque toute la façade européenne (Grall, 2003), mais la composition des algues calcaires change avec la latitude (Birckett et al., 1998). En France, 90 % du maërl se trouve en Bretagne. Dans le Parc naturel marin d'Iroise, il existe 3 bancs remarquables aux caractéristiques différentes (Augris et Berthou, 1986). En baie de Douarnenez, le banc est situé sur une zone de ridins, alors qu'il est sur un fond plat à Molène.</p>			

Photo : G. Guillaumont / Agence des aires marines protégées

>>



3-Le fonctionnement d'un parc naturel marin : l'Iroise

3.3 : le plan de gestion

- **Chapitre 1 : patrimoine naturel**
- **Chapitre 2 : gestion durable de la pêche, des ressources halieutiques et des activités économiques**
- **Chapitre 3 : qualité de l'eau**
- **Chapitre 4 : nautisme et tourisme**
- **Chapitre 5 : éducation à l'environnement marin de l'Iroise**
- **Chapitre 6 : valorisation du patrimoine culturel maritime**
- **Chapitre 7 : bonne gouvernance**



3.3 : le plan de gestion

PHOQUES GRIS

Contexte dans lequel s'inscrit l'indicateur :

Chapitre	Protection du patrimoine naturel remarquable
Orientation de gestion	Maintien en bon état de conservation des populations des espèces protégées, rares ou menacées et de leurs habitats
Finalité	Protéger les espèces remarquables à forte valeur patrimoniale
Sous-finalité	Garantir les potentialités d'accueil des populations de mammifères marins et aquatiques
Nom de l'indicateur	Phoques gris

Objet de l'indicateur

L'indicateur estime l'état de conservation de la population de phoques gris (*Halichoerus grypus*) dans le Parc marin d'Iroise et, plus spécifiquement, dans l'archipel de Molène.

Composition de l'indicateur

L'indicateur est établi à partir de la synthèse de quatre métriques :

Métrique	Définition	Producteurs de données
Evolution des effectifs moyens estimés de phoque gris dans l'archipel de Molène	Evolution du nombre moyen de phoques gris dans l'archipel de Molène par rapport à l'effectif de la population britannique.	PNMI, Océanopolis
Nombre d'individus pendant la période de mue	Comptage du nombre d'individus présents dans l'archipel de Molène pendant la période de mue.	PNMI, Océanopolis
Taux d'occupation des reposoirs de l'archipel de Molène en période de mue	Pourcentage d'occupation des reposoirs identifiés de l'archipel de Molène (Kervouroc, Morgoal et les Serrous) par les phoques gris en période de mue.	PNMI, Océanopolis
Dynamique de la population de phoque gris	Recensement des individus présents dans l'archipel de Molène, caractérisation de l'utilisation du site par les individus fidèles au site.	PNMI, Océanopolis

Grille de lecture :

A chaque valeur de métrique correspond un score prédéfini :

Métrique	indéterminé	très mauvais (score=1)	mauvais (score=2)	moyen (score=3)	bon (score=4)	très bon (score=5)	coefficient de pondération
Evolution des effectifs de phoque gris dans l'archipel de Molène		-1	-1	0	+1	+1	1
Nombre d'individus pendant la période de mue		-1	-1	0	+1	+1	1
Taux d'occupation des reposoirs de l'archipel de Molène en période de mue		-1	-1	0	+1	+1	1
Dynamique de la population de phoque gris		-1	0	0	+1	+1	1

La valeur de l'indicateur est obtenue à partir de la moyenne pondérée des scores de chaque métrique :

Phoques gris		1	2	3	4	5	/
--------------	--	---	---	---	---	---	---

Analyse de l'indicateur :

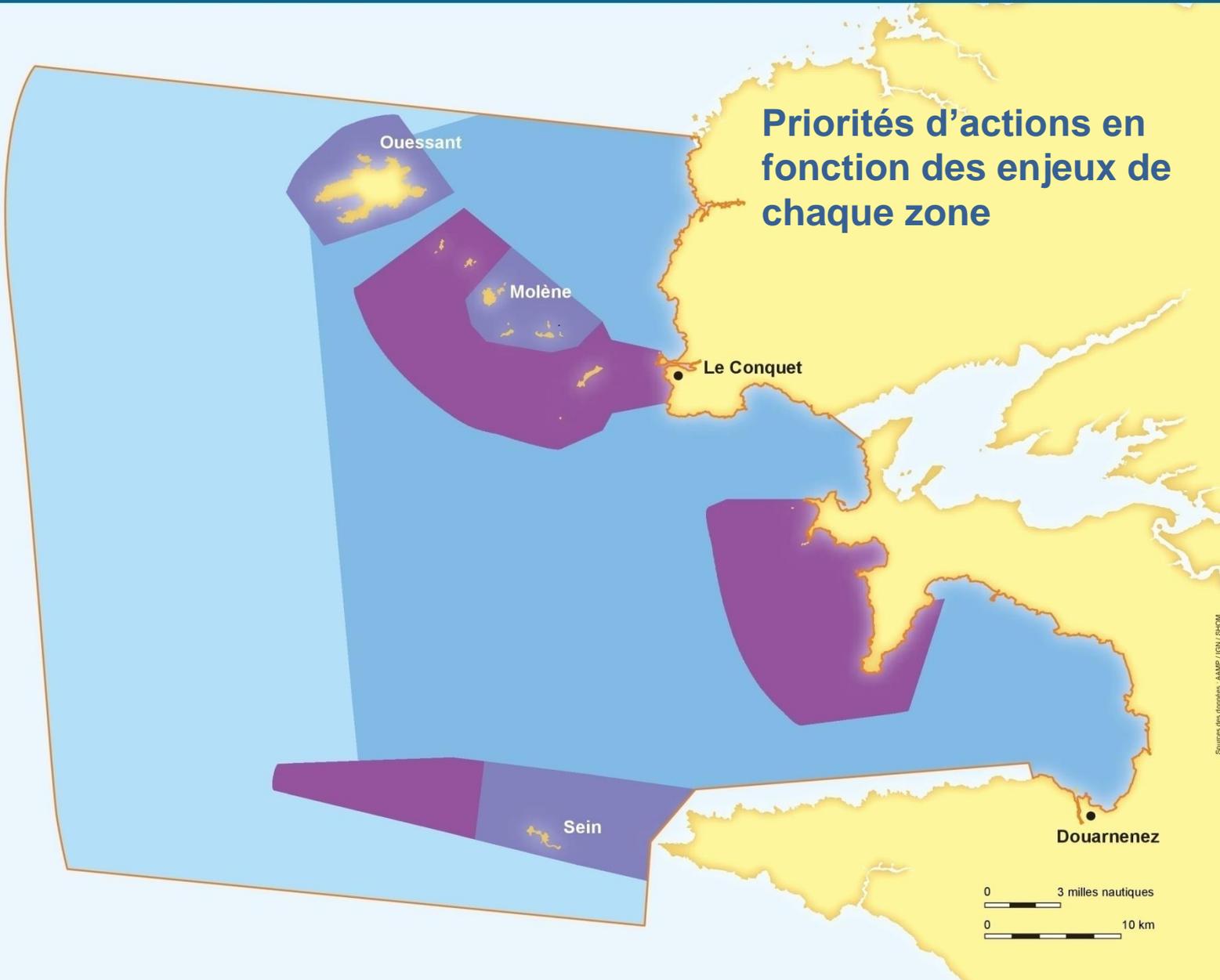
Sources de variabilité de l'indicateur :	<ul style="list-style-type: none"> - évolution des colonies Britanniques - pollution (hydrocarbures, contamination par les organohalogénés et métaux lourds) - fréquentation (dérangements par nautisme, plaisance et trafic maritime) - capture accidentelle par les engins de pêche (filets calés) - variation d'abondance des ressources alimentaires - destruction des habitats - épizootie
Autres indicateurs du plan de gestion à considérer :	<ul style="list-style-type: none"> - indicateur « Pollution accidentelle » III-14-POLACC - indicateur « Niveau de respect des écosystèmes » IV-07-RESPECO - indicateur « qualité sanitaire des produits de la mer » III-11-QUALMER
Prospective :	<ul style="list-style-type: none"> - indicateur sur les captures accidentelles - indicateur sur les zones d'alimentation



Actions articulées autour de quatre thématiques

- Amélioration de la connaissance du milieu marin et des usages (recueil et traitement de données, études et expertises)
- développement des actions de sensibilisation et renforcement des contrôles en mer
- adaptation des mesures d'encadrement aux enjeux du milieu marin
- mesures de soutien technique ou financier aux projets qui concourent à la réalisation des objectifs





Priorités d'actions en fonction des enjeux de chaque zone

Synthèse du plan de gestion

-  Protection du milieu marin en limitant les impacts anthropiques
-  Espaces prioritaires pour la valorisation du patrimoine naturel et culturel insulaire
-  Développement durable des activités maritimes dans le respect des écosystèmes
-  Exploitation raisonnée du milieu marin

Limite administrative

-  Parc naturel marin d'Iroise



Cette carte résume les priorités d'action du plan de gestion, sa légende est explicitée dans un document annexe. Elle n'est pas un zonage à usage réglementaire.